



Programme cofinancé par  
l'Union Européenne



## Programme IEV de Coopération Transfrontalière - Italie-Tunisie 2014-2020



### Avis d'Appel d'Offres à procédure simplifiée N°04/2023

#### Sélection d'une une agence événementielle ou société spécialisée en événementielle

“ **Projet Appui et promotion de l'innovation, de la technologique Blockchain et d'économie circulaire dans le secteur de la pêche artisanale** ”

#### **BLOCKCHAIN MARE NOSTRUM**

#### **CONTEXTE DE LA MISSION**

Dans le cadre du Programme IEV de coopération transfrontalière « Italie-Tunisie 2014-2020 », le Groupement Interprofessionnel des Produits de la Pêche (GIPP), bénéficiaire, en partenariat avec 5 autres organismes, a bénéficié d'un financement pour la mise en œuvre d'un projet intitulé : “ Appui et promotion de l'innovation, de la technologique Blockchain et d'économie circulaire dans le secteur de la pêche artisanal ” BLOCKCHAIN MARE NOSTRUM.

Le projet BLOCKCHAIN MARE NOSTRUM a pour objectif de satisfaire les consommateurs et permet aux entreprises de pêche locales italiennes et tunisiennes de garantir la transparence en créant une "BLOCKCHAIN". Le projet créera deux pôles de coopération transfrontalière qui interagissent avec l'objectif commun de développement, d'intégration et de transfert de technologie pour la gestion durable des ressources halieutiques, basé sur un nouveau modèle de développement économique: la Blockchain.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet, le Groupement Interprofessionnel des Produits de la Pêche (GIPP) souhaite contracter une agence événementielle ou société spécialisée en événementielle qui sera chargée de l'organisation des événements prévus dans le cadre du projet. Les frais relatifs à la présente mission seront imputés sur la catégorie de coûts « Services sous-traités ».

Le projet doit se terminer le 31/12/2023, conformément à la convention entre l'Autorité de Gestion Commune du programme (AGC) et le GIPP, signée le 06 septembre 2022.

Les frais relatifs à la présente mission seront imputés sur la catégorie de coûts « Coût des services ». Le budget maximal alloué au présent appel d'offres est de quarante-huit mille trois cent quatre-vingt euros en hors taxe sur la valeur ajoutée.



Programme cofinancé par  
l'Union Européenne



## CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation à cet Appel d'Offres à procédure simplifiée est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes morales capables de s'y obliger qui présentent les garanties, notamment techniques et financières et les moyens en matériels et en personnels pour la bonne exécution des obligations qui seront faites.

Peuvent participer à cet Appel d'Offres les agences événementielle ou sociétés spécialisées en événementielle.

## RETRAIT DU DOSSIER DE L'APPEL D'OFFRES

Les soumissionnaires éligibles et intéressés à concourir peuvent retirer le Dossier d'appel d'offres au siège du GIPP pendant les jours ouvrables à l'adresse indiquée ci-dessous :

Groupement Interprofessionnel des Produits de la Pêche-GIPP

37 Rue du Niger, 1002- Tunis – Tunisie

Toutefois, les soumissionnaires désirant retirer le dossier d'appels d'offres par voie électronique peuvent envoyer un mail (contenant le nom de l'entreprise) exprimant leur besoin à l'adresse électronique suivante [contact@gipp.tn](mailto:contact@gipp.tn)  
Une version PDF leur sera envoyée le lendemain au plus tard.

Le présent avis d'appels d'offres est publié sur le site web du programme :

[http://www.italietunisie.eu/?option=com\\_content&view=article&id=779&Itemid=210&lang=fr](http://www.italietunisie.eu/?option=com_content&view=article&id=779&Itemid=210&lang=fr)

Et sur le site du GIPP : [www.gipp.tn](http://www.gipp.tn)

## PRESENTATION DES OFFRES

Les offres doivent être présentés conformément aux dispositions de l'article 11 du cahier des cahrges (Section 1).

Le dossier de candidature doit être adressé au siège du Groupement Interprofessionnel des Produits de la Pêche GIPP, dans une enveloppe fermée et scellée sur laquelle est mentionnée :

**A NE PAS OUVRIR**

**Appel d'offres à procédure simplifiée N°04/2023  
Sélection d'une une agence événementielle ou société spécialisée en  
événementielle  
BLOCKCHAIN MARE NOSTRUM**

GIPP-Groupement Interprofessionnel des Produits de la Pêche  
37 Rue du Niger, 1002- Tunis – Tunisie

Les soumissionnaires intéressés par cet avis sont invités à envoyer leurs offres par courrier postal ou les remettre directement au Bureau d'ordre central contre décharge et ce, au plus tard le **06/11/2023 à 12H**, soit le dernier délai de réception des offres. Le cachet du bureau d'ordre faisant foi.

Toute offre parvenue après la date mentionnée sera rejetée.



Programme cofinancé par  
l'Union Européenne



La séance d'ouverture des plis est publique et elle aura lieu le 06/11/2023 à 15H au siège du GIPP, sis au 37 rue de Niger Tunis, et ce, à la salle des réunions située au 3ème étage.

Les soumissionnaires ou leurs représentants désirant y assister doivent se présenter munis d'une pièce d'identité et d'une procuration, avec signature légalisée, délivrée à cet effet, pour les représentants des soumissionnaires, et ce, 15 mn avant l'horaire prescrit ci-dessus.

Les soumissionnaires demeurent engagés par leurs offres, pendant (90) jours à partir du lendemain de la date limite fixée pour la réception des offres.